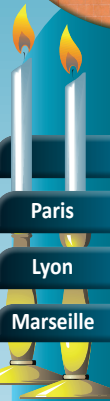


Chabbat
Hol'moêd Pessa'h

11 Avril 2020
17 Nissân 5780

1131



All. Fin R. Tam

Paris 20h17 21h27 22h20

Lyon 20h03 21h09 21h58

Marseille 19h58 21h02 21h48

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: +972 2643 3605
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 17 Nissân, Rabbi Meïr Abou'atséra, «
Baba Meïr»

Le 18 Nissân, Rabbi Alexander Diskind de
Hordéna, auteur du Yessod Véchoresh Haavoda

Le 19 Nissân, Rabbi Meïr Yé'hïel Halévi
d'Ostrovza

Le 20 Nissân, Rabbi Haï Gaon, Roch Yéchiva
de Poumbédita

Le 21 Nissân, Rabbi David Leikas, élève du
Baal Chem Tov

Le 22 Nissân, Rabbi Réouven Krichvesky

Le 23 Nissân, Rabbi Kamous Amos Yamin,
président du Tribunal rabbinique de Libye

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Une prière pure désirée par D.ieu

Le septième jour de Pessa'h, le peuple juif bénéficia de grands miracles sur le rivage de la mer. Le Arzé Léva-non rapporte une remarquable explication de Rabbi Avraham Yaffen portant sur celle du Midrach (Chir Hachirim Rabba 2, 35). Un roi avait une fille unique, dont il voulait entendre la voix. Il lui suggéra qu'ils aillent tous les jours se promener ensemble. Une fois dehors, il fit discrètement signe à ses serviteurs, qui étaient de connivence, de se jeter sur elle comme des brigands. La princesse se mit à crier : « Papa ! Papa ! Sauve-moi ! » Il lui fit remarquer : « Si je n'avais pas eu recours à cette mise en scène, tu ne m'aurais pas appelé à l'aide en criant. »

De même, les Hébreux, durement asservis par les Egyptiens, crièrent et tournèrent leurs regards vers l'Eternel, qui entendit leurs prières et les sortit d'Egypte d'une main forte et d'un bras étendu, comme l'indique la succession des versets « Les enfants d'Israël gémirent du sein de l'esclavage et se lamentèrent ; leur plainte monta vers D.ieu » et « Le Seigneur entendit leurs soupirs » (Chémot 2, 23-24). Ensuite, le Créateur aspirait à entendre de nouveau la voix de Ses enfants, mais en vain. Que fit-Il ? Il endurcit le cœur de Paro, qui se jeta à leur poursuite. Aussitôt, il se mirent à l'implorer, comme ils l'avaient fait en Egypte. « Si Je ne vous avais pas placés dans cette situation, Je n'aurais pas entendu votre voix », fit remarquer le Très-Haut. Tel est le sens du verset « Ma colombe (...), laisse-Moi entendre ta voix » – celle que J'ai déjà entendue en Egypte. Une fois de plus, ce cri du cœur fut immédiatement exaucé : « L'Eternel, en ce jour, sauva Israël. » (Ibid. 14, 30)

Rav Yaffen ne laisse de s'étonner : comment peut-on dire qu'il s'agissait de la même voix, alors que la situation des Hébreux était devenue si radicalement différente ? Esclaves en Egypte, ils enduraient des souffrances incommensurables. En outre, dans cette contrée idolâtre, ils étaient dénués de mitsvot et plongés dans le quarante-neuvième degré d'impureté. Comment comparer cela à leur niveau, une fois hors de ce pays, après qu'ils eurent constaté la Main divine à l'œuvre à travers les dix plaies ? De plus, ils avaient alors à leur actif la mitsva du sacrifice pascal, ayant exigé une bonne dose d'abnégation, et celle de la circoncision. Enfin, tirés du creuset de leur servitude, l'Eternel les menait de manière éclatante, les guidant par des colonnes de jour et de nuit. Dès lors, comment expliquer que, sur le rivage de la mer, D.ieu ait espéré entendre la même voix qu'en Egypte, plutôt qu'une prière reflétant leur nouveau niveau d'élévation ?

Rav Yaffen propose sa démarche explicative, tandis que je suggérerai la mienne, qui répondra également à une autre question : pourquoi les Egyptiens durent-ils

être frappés de dix plaies violentes avant la libération des Hébreux ? Pourquoi une seule forte n'était-elle pas suffisante ? En fait, D.ieu frappe les nations du monde afin de donner une leçon à Ses enfants. Toutes ces plaies avaient pour but de les pousser à se remettre en question. Ils devaient réaliser qu'eux aussi auraient dû être frappés par les plaies, comme les anges le soulignèrent : « Ceux-ci [les Hébreux] sont idolâtres au même titre que ceux-là [les Egyptiens] ! » Mais, dans Sa Miséricorde infinie, l'Eternel leur réservait un autre sort et les libéra par le mérite de la Torah qu'ils étaient appelés à recevoir.

Les plaies qui s'abattirent sur les Egyptiens visaient toutes à susciter chez nos ancêtres une prise de conscience du fait que l'Eternel est le Roi absolu et que Son règne n'a pas de limite. Il était nécessaire qu'ils intègrent cette réalité et l'intériorisent. La succession des plaies devait les pousser à comprendre qu'ils ne pouvaient se reposer que sur leur Père céleste, qui a la possibilité de frapper, guérir et délivrer à Sa guise.

Revenons au verset décrivant la prière des Hébreux prononcée sur le sol égyptien : « Les enfants d'Israël gémirent du sein de l'esclavage et se lamentèrent ; leur plainte monta vers D.ieu. » Ployant sous le joug d'une servitude cruelle, ils soupirèrent et poussèrent un cri de détresse, avec la certitude que nul autre que l'Eternel ne pourrait les tirer de là, prière et pleurs émanant d'un cœur pur et entier.

Il existe différentes sortes de prières. Celle adressée au Créateur sans ressentir une confiance absolue en Lui ; à peine sa téfila terminée, on élabore toutes sortes de plans pour atteindre son objectif. Mais, il est aussi possible, une fois son sidour fermé, de retrouver sa sérénité, persuadé que tout est entre les mains de D.ieu ; une telle prière provient d'un cœur sincère. Celle prononcée par nos ancêtres en Egypte était de cette nature. Exilés dans ce pays, soumis à un cruel asservissement, ils s'en remettaient pleinement au Tout-Puissant.

D'où le sens de la demande divine : « Laisse-Moi entendre ta voix. » L'Eternel se languissait d'une prière de cette pureté. Même si les enfants d'Israël l'imploreraient, ces plaintes ne pouvaient être comparées à celles émises en Egypte, au milieu des souffrances. Aussi, envoya-t-Il Paro à leur poursuite, afin qu'ils retrouvent l'état d'esprit qui présidait à leur téfila en Egypte. Et, dès qu'ils se mirent à prier avec ferveur, poussant à l'intention de D.ieu des cris de détresse avec la conscience que Lui seul pouvait les sauver, Il leur vint en aide et fendit les flots en leur faveur.

C'est une prière de cette pureté extrême que l'Eternel attend de nous.



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon
et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Un exemple et une leçon de foi

Lors de ma jeunesse, j'ai eu le mérite d'avoir pour Maîtres des personnalités saintes aux vertus raffinées, desquelles j'ai pu retirer de nombreuses leçons de morale.

Au sein de mon foyer, j'ai eu l'occasion, depuis ma plus tendre enfance, de m'imprégner de la confiance en D.ieu de mon père zatsal. J'ai pu constater, de manière palpable, la nuée divine entourant notre demeure et la manne tombant chaque jour du ciel. Le gagne-pain nous provenait toujours miraculeusement. Malgré notre grande pauvreté, chaque fois que Maman avait besoin de quelque chose, Papa lui disait qu'elle l'aurait dans l'après-midi, ce qui se vérifiait une fois après l'autre.

Un soir, à une heure tardive, mon frère voulait allumer une cigarette, mais n'avait pas d'allumette. Papa lui dit que, quelques instants plus tard, il le pourrait. Soudain, un homme frappa à notre porte et demanda où habitait la famille Untel. Il s'était trompé d'adresse. Mon frère, remarquant qu'il tenait une cigarette allumée, en profita pour allumer la sienne. Tous ces concours de circonstances étaient à créditer à la foi en D.ieu de mon père zatsal, qui vivait avec une confiance pure et totale dans le Créateur.

Par la suite, je trouvais un exemple similaire en la personnalité de mon Maître, Rabbi Guershon Liebman zatsal. Quant à mon Maître Rabbi 'Haïm Chmouel Lopian zatsal, il me transmettait son puissant amour pour la Torah. Il était tellement plongé dans son étude que, lorsqu'il voyageait en train, il demandait qu'on l'informe du moment où il arriverait à destination. Dans le cas contraire, il risquait de poursuivre son voyage de longues heures supplémentaires... Il emportait toujours avec lui une valise contenant l'ensemble des volumes du Chass. Toute sa vie durant, il étudia la Torah avec une exceptionnelle assiduité, en route comme chez lui, sans perdre le moindre instant.

Il incarnait l'idéal de l'homme « quittant Réfidim », puisque, en s'attelant sans cesse à la tâche de l'étude de la Torah, il se tenait toujours à l'écart d'un relâchement (rifion) dans ce domaine. Car, il était conscient que la Torah est notre vie et que quiconque s'en détourne s'éloigne de la vie.



DE LA HAFTARA

« **La main du Seigneur se posa sur moi (...).** » (Yé'hezkel chap. 37)

Lien avec le Chabbat 'hol hamoèd : la prophétie de Yé'hezkel évoque les sujets de la résurrection des morts et de la délivrance finale du peuple juif, d'où le lien avec la fête de Pessa'h, nos ancêtres ayant été libérés en Nissan, mois qui sera aussi celui de la rédemption finale.

CHEMIRAT HALACHONE

Ne pas se fier au silence

Il est défendu de donner crédit à des propos médisants, même s'ils sont prononcés en présence de l'intéressé. Cette prohibition reste valable dans le cas où celui-ci se tait et ne les renie pas, y compris s'il s'agit de quelqu'un qui, dans pareille situation, a l'habitude d'intervenir. Son silence ne doit pas être interprété comme un signe d'approbation et l'interdit de croire en ces diffamations garde toute sa rigueur.



Paroles de Tsaddikim

Ne pas jouer avec le feu

Rabbi Noa'h Its'hak Diskin zatsal, frère du Maharil Diskin, qu'il remplaça à Loumdja, raconte un événement qui fit du bruit dans la ville, à l'époque où son frère commença à y assumer les fonctions de Rav.

Un vieil étudiant vint voir le jeune Rav, qui n'avait pas encore atteint la trentaine, pour lui faire part de son 'hidouch : lors de la récitation de la chira, dans la prière du matin, nous répétons deux fois le verset « L'Eternel règnera à jamais » en hébreu, puis le disons une fois en araméen. Le Aboudraham en donne la raison : ce verset marque la fin du cantique. De même, Rav Amram Gaon écrit dans son sidour : « La fin de la chira est "L'Eternel règnera à jamais". » Apportant encore d'autres sources à l'appui, il conclut : « S'il en est ainsi, le verset prononcé ensuite, "Car les chevaux de Paro, chars et cavalerie, s'étant avancés dans la mer", ne fait pas partie de la chira. »

Le Maharil le félicita et lui dit : « Nous trouvons effectivement cet avis. Le Mordékhaï, dans le chapitre Loulav hagazoul, écrit qu'on a l'habitude de répéter le verset "L'Eternel règnera à jamais" à la fin de la chira, de même qu'on le fait pour le verset "Que tout ce qui respire loue le Seigneur !" à la fin des psouké dézimra. Quant au chant composé par Rabbénou Chimon, fils de Rabbi Its'hak (contemporain de Rachi), pour le septième jour de Pessa'h et qui suit l'ordre des versets de la chira, il se conclut par "L'Eternel règnera à jamais" et non par "Car les chevaux de Paro (...)" ».

Content d'avoir reçu cette approbation, l'étudiant poursuivit : « Dans ce cas, il ne faut pas écrire le verset "Car les chevaux de Paro" de la même manière qu'on écrit ceux de la chira (en les séparant par de grands espaces et en plaçant deux parties courtes du verset au-dessus d'une partie plus longue), puisqu'il n'en fait pas partie. Il faudrait que le Rav corrige cette erreur dans tous les sifré Torah de l'arche. »

Choqué, le Maharil reprit : « A D.ieu ne plaise ! A cause de nos élucubrations, nous agirions ainsi ? Dans la Mékhilta, il est écrit que ce verset fait partie de la chira et, d'après le traité Sofrim, il faut l'écrire comme le reste des versets de ce cantique. C'est aussi l'avis du Rambam dans les hilkhot séfer Torah, ainsi que celui du Ibn Ezra, du ma'hzor Vitri, du Colbo, du Abrabanel. Qui oserait donc corriger un séfer Torah sans craindre de pécher ? Combien de fois arrive-t-il que nous tranchions conformément à la massora (tradition relative à la manière particulière d'écrire un séfer Torah) et au traité Sofrim, serait-ce en contradiction avec des sujets de Guémara ? » Il se mit alors à citer divers autres exemples de controverses relatives à la grammaire du texte saint (écriture pleine ou manquante, sujet ouvert ou fermé...), avec une clarté telle qu'il semblait lire d'un livre.

Cependant, son interlocuteur n'en resta pas moins sur ses positions. « L'avis du Aboudraham est le plus plausible et il faut le suivre ! »

Le Rav le mit en garde : « Votre honneur joue avec le feu ! Le séfer Torah ne vous pardonnerait pas une telle offense. »

Ils échangèrent encore quelques mots, mais, finalement, le vieillard refusa de se conformer aux avertissements du Rav. Il se rendit auprès de scribes pour tenter de les convaincre de ne pas écrire le dernier verset de la chira comme les autres.

L'ouvrage Hacharaf Mibrisk raconte que, la veille de Chabbat, il alla se tremper au mikvé, comme à son habitude, quand, soudain, il eut une attaque cérébrale qui eut raison de lui. Tous y décelèrent une punition du Ciel, mesure pour mesure : ayant contesté la manière d'écrire un verset du cantique de la mer, il fut lui-même puni par l'eau, comme le furent les Egyptiens lors de l'épisode décrit dans ce passage.



HISTOIRE POUR LA FÊTE

Le Kim'ha dePiss'ha du prophète Eliahou

La fête de Pessa'h est entourée d'émotions croissantes d'attente de la délivrance finale, qui nous sera annoncée par le prophète Eliahou. Car, nos Sages nous ont prédit que « en Nissan, nos ancêtres ont été libérés et, en Nissan, nous le serons également ».

Au cours des générations, de nombreuses histoires ont été racontées sur des révélations du prophète Eliahou, intervenant à des moments de détresse pour apporter le salut. Rapportons-en une, qui se déroula à la génération précédente, comme Rav Kanievsky chelita le témoigna à Rav Zilberstein chelita au sujet de son grand-père, Rav Arié Lévin zatsal, beau-père de Rav Eliachiv zatsal.

Comme nous le savons, l'une des occupations majeures de Rav Arié était la collecte de fonds pour la tsédaka. Il rassemblait des sommes colossales et les remettait discrètement aux veuves, aux orphelins et à des centaines de nécessiteux. Au mois de Nissan, il s'investissait encore davantage dans cette tâche, puisqu'il distribuait encore plus d'argent que le reste de l'année.

La liste qu'il avait entre les mains comprenait de nombreux pauvres qui, même en temps normal, ne parvenaient pas à subvenir aux besoins de leur famille, donc a fortiori durant la période de Pessa'h. Sans cette aide qu'il leur apportait, il est très probable qu'ils n'eussent pas été en mesure de célébrer le Séder. Lorsque l'enveloppe contenant cet argent leur parvenait, il s'agissait d'un véritable salut.

Ayant eu vent de cette mission que s'était donnée Rav Lévin, les gens lui transmettaient leurs dons afin qu'il les partage entre les pauvres. Conscients de son honnêteté, ils n'hésitaient pas à lui confier de grandes sommes.

Une année, lors de la deuxième guerre mondiale, la crise économique fut telle que même les plus grands nantis en furent touchés. Rav Arié ne parvint pas du tout à rassembler d'argent pour la tsédaka. Même après qu'il déploya tous ses efforts, il n'obtint pas plus qu'un infime pourcentage de ce qu'il avait besoin pour distribuer aux pauvres.

Face à cette situation, il se rendit au Kotel pour déverser son cœur devant le Créateur, Le suppliant d'avoir pitié des plus démunis. Durant une longue heure, il se tint debout devant le mur, versant de chaudes larmes et implorant le Très-Haut de lui donner l'opportunité de leur remettre, cette année aussi, les mêmes sommes que les précédentes.

Alors qu'il s'éloignait du Kotel, un Arabe inconnu s'approcha de lui et lui tendit un grand paquet emballé dans du papier journal. Le Tsadik n'eut pas le temps de se remettre de cette étonnante vision que l'homme avait déjà disparu, aussi vite qu'il était apparu.

Rav Arié ouvrit alors le paquet et fut surpris d'y trouver la somme exacte d'argent qu'il distribuait chaque année aux pauvres à l'approche de Pessa'h.

« C'est un fait accepté dans notre famille, ajouta Rav 'Haïm Kanievsky, qu'il s'agissait du prophète Eliahou s'étant révélé à mon grand-père. »

Rav Zilberstein conclut cette formidable histoire par une édifiante leçon : « Si l'on se demande quelle est la recette pour atteindre une telle grandeur et comment mériter une révélation de ce type, on répondra que c'est la dévotion de ce juste pour la mitsva de tsédaka qui lui y donna droit. »

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Ressentir la souffrance pour reconnaître le miracle

Dans la amida de Pessa'h, nous disons « Dans Ton amour, Eternel, notre D.ieu, Tu nous as donné des époques consacrées à la joie, des fêtes solennelles consacrées à l'allégresse, ce jour de la fête des matsot, ère de notre liberté, que Tu as déclarée sainte et solennelle en mémoire de la sortie d'Egypte. »

A priori, ces paroles semblent se contredire. Au départ, nous affirmons que l'Eternel nous a donné la fête de Pessa'h, correspondant à l'ère de notre liberté, c'est-à-dire Le remercions pour celle-ci dont nous jouissons à l'heure actuelle, alors que nous concluons en soulignant que cette fête est célébrée « en mémoire de la sortie d'Egypte », comme si cet élément était essentiel, plus encore que la liberté à laquelle il aboutit.

Par ailleurs, nos Sages affirment que chacun doit se considérer comme étant lui-même sorti d'Egypte. Comment est-il possible d'exiger d'un homme d'intégrer à son vécu un événement n'en faisant pas partie ?

Pour être en mesure d'acquiescer une foi ferme et de parvenir à ressentir que, si l'Eternel n'avait pas libéré nos ancêtres, nous aurions encore été asservis à Paro en Egypte, nous devons multiplier nos prières. Nous parviendrons ainsi à ce sublime niveau. De même, il nous incombe d'éduquer nos enfants, dès leur plus jeune âge, à la foi en D.ieu. C'est la raison pour laquelle, durant la nuit de Pessa'h, nous abondons en récits de la sortie d'Egypte, afin d'ancrer cette croyance pure et entière dans le cœur de nos enfants.

Celui qui réfléchit à la situation des Hébreux soumis au joug égyptien, s'efforce de s'imaginer leurs terribles souffrances, se relie à cette réalité et perçoit les merveilleux miracles accomplis par le Tout-Puissant en leur faveur à travers les plaies dont Il frappa leurs oppresseurs, parviendra aussi à se réjouir de leur libération de ce pays, comme s'il était lui-même devenu un homme libre. Par contre, si on ne tente pas d'éprouver la peine de nos ancêtres, on ne pourra se réjouir de leur libération. On sera alors également incapable de reconnaître le miracle qu'elle constitua, pour eux comme pour nous, et on n'éprouvera pas de sentiment de liberté.

C'est pourquoi justement la fête de Pessa'h est l'ère de notre émancipation. Car, grâce aux incroyables miracles dont jouirent nos ancêtres sur le sol égyptien, ils furent libérés, sans quoi nous-mêmes serions encore asservis. Lorsque le Saint béni soit-Il réalisa ces prodiges, Il fit en sorte que leur influence se perpétue tout au long des générations ; les forces de sainteté alors activées et la sensation du miracle continuent ainsi à nous éclairer indéfiniment. Celui qui éveille en lui un sentiment de joie intense parviendra à éprouver celle de ses ancêtres

A vibrant, stylized illustration depicting a group of people, likely a family or a community, gathered around a long table for a meal. The scene is set within a room with a large, arched window in the background, featuring a coat of arms with a crown and a shield. The table is laden with plates, glasses, and a large, ornate centerpiece. The people are dressed in traditional or historical attire, and the overall style is reminiscent of a folk art or a stylized painting. The image is framed by decorative borders at the top and bottom.

Le Maguid Mécharim, Rabbi Baroukh Rozenblau chelita, affirme que, en réalité, Pessa'h est l'une des épreuves les plus ardues auxquelles nous sommes confrontés dans notre service divin.

La fête de Pessa'h constitue une épreuve de taille. Elle détermine à quel point nous sommes les serviteurs de l'Eternel, combien nous nous efforçons de Le servir fidèlement. A Pessa'h, le Saint béni soit-Il nous teste et observe dans quelle mesure

Certainement. Et pourquoi donc ? Parce que, face à une telle aubaine, elles voudront profiter au maximum du cadeau de leurs beaux-parents. Mais pourquoi prendre un bijou si lourd ? Cela risque de leur peser au niveau de la main ou de leur faire mal au dos. N'est-il pas plus judicieux d'en choisir un plus petit ?

Tel est le message que nous transmet le prophète : la différence entre quelqu'un servant Dieu et un autre ne réside pas dans la manière avec laquelle chacun d'eux observe la fête de Pessah et ses mitsvot.

